ALRANCE

Bulletin Municipal 2022

N°25

Alrançaises, Alrançais,

Malgré les reliquats de l'épidémie du Covid-19, l'année écoulée a permis aux associations de s'investir presque normalement comme par le passé. C'est le cas d'abord pour le Comité des Fêtes qui a réalisé la fête d'Alrance fin avril et celle de la Capelle-Farcel début septembre.

Les associations ont toutes tenu leur rôle. Les Amis de Peyrebrune ont continué d'embellir le site et cette année le pèlerinage et ses festivités ont pu se dérouler normalement. L'APE (Association des Parents d'Elèves) a de son côté organisé des manifestations, notamment pour le Téléthon, toujours avec succès grâce aux bénévoles.

Au niveau communal, le reste des travaux de l'aménagement du Cœur de Village de la Capelle-Farcel a été réalisé par l'entreprise CONTE sous la maîtrise d'œuvre du cabinet FRAYSSINET.

Pour le lotissement, cinq lots ont été vendus depuis fin 2021 grâce à l'agence IMMO de France. Il reste trois lots sur les douze à l'origine.

Nous avons remplacé un fourgon de ramassage scolaire pour cause de dépassement d'âge, la législation européenne nous l'imposait. Un portail électrique sécurisé a été installé par l'entreprise SAYSSET de Costecalde, et les sapins de la cour ont été coupés par l'entreprise locale DOUZIECH.

À la rentrée de septembre 2022, nous avons remplacé deux ordinateurs de tête avec remise à niveau des sept autres ordinateurs. Les deux photocopieuses ont également été remplacées (celle de l'école et celle de la mairie), les deux en location pour le bonheur des institutrices des enfants et de la secrétaire de mairie.

Récemment, vu l'augmentation du prix de l'énergie, le conseil municipal a pris la décision d'éteindre l'éclairage public à partir de 23 h jusqu'à 6 h du matin en semaine et à partir de minuit jusqu'à 6h du matin le week-end. Décision prise à la suite d'une proposition du SIEDA. L'opération sera rentabilisée en une année et demie par l'estimation d'économie des factures EDF. Seuls dix villages seront concernés par la pose d'un boitier de réglage, les autres ne pourront pas être équipés, ils ne seront pas concernés par l'extinction de l'éclairage.

Pour les projets à venir : La fibre est toujours en panne malgré les nombreuses interventions de notre premier adjoint Bernard Verdié.

L'enquête publique va se faire au début d'année 2023.

Nous avons eu une pré-étude par Aveyron Ingénierie pour les travaux à réaliser au cimetière d'Alrance. Nous attendons l'étude finale de faisabilité pour lancer le projet en 2023 (réfection des murs de clôture, allées intérieures et aménagement du parking).

Nous allons par délibération attribuer à l'Office National des Forêts (ONF) la gestion de la forêt de Peyrebrune.

Dans ce bulletin, vous pourrez prendre connaissance du détail de la vie communale et de l'activité des associations. Bonne lecture à tous.

Je remercie le personnel communal pour le travail accompli au cours de l'année écoulée. Je remercie également toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce bulletin.
Le conseil municipal et moi-même vous souhaitent une bonne année, une bonne santé et de la réussite dans vos projets pour 2023.

Bernard Cluzel

Les menuisiers sculpteurs de la commune d'Alrance par Mariette Leclaire
(texte et photos)

Les fidèles lecteurs de Patrimoni ont pu constater que la région du Ségala en Aveyron a été une pépinière d'artisans du bois au XIXème siècle ainsi qu'au début du siècle suivant[1]. Arvieu, bourg très actif, avait vingt-trois artisans : scieurs de long, charpentiers, sabotiers, tourneurs, charrons, et les métiers annexes (cloutiers et fabricants de jougs), mais seuls deux de ses enfants seront des menuisiers sculpteurs reconnus, mais peu actifs dans leur village: Antoine Henri Camboulive et Louis Joseph Salvagnac. Alrance-la Capelle-Farcel comme Auriac-Lagast, La Selve, La Besse-Villefranche-de-Panat et plus au sud Broquiès auront des dynasties d'ébénistes-sculpteurs reconnus qui formeront des apprentis et emploieront des ouvriers. Ils sont connus par leurs œuvres religieuses, parallèlement ils fabriquaient de nombreux meubles pour leurs concitoyens (beaucoup plus difficiles à découvrir).

L'actuelle commune d'Alrance est constituée de trois anciennes paroisses : Alrance, la Capelle-Farcel et Peyrebrune qui pour cette période de référence comptait une trentaine d'ouvriers soit :

- Six sabotiers, Azam Jean (N vers 1736-1821), Boudes Jean-Pierre d'Alrance et Cadars Jean-Pierre, Grimal Jacques, Viguier Antoine de la Crouparie (cités entre 1805-1811) Boudes Joseph (N vers 1819- témoin en 1876) au Mas Nespoulous.
- Et une douzaine de menuisiers qui n'exercent ce métier qu'à la morte saison en complément du travail de cultivateur (en caractères gras les artisans qui semblent avoir une carrière significative dans ce métier) :

* Albespy Justin (1812-1855) de la Rascagne.

* Bonnefous Basile (N 1835 à Rascagne - après 1886) marié à Justine Coste de Hauveleau [2]. Ils auront deux enfants: Jules Basile en 1867 et Henri-Joseph en 1871. Ce dernier ne connaîtra pas sa mère Justine, morte un mois après sa naissance. Après ce décès, Basile s'installe à Villefranche-de-Panat.

* Bousquet Jean (1736 à Bonneguide-1854) cité comme menuisier, propriétaire-cultivateur en 1844. Il épouse Catherine Boudes le 17 octobre 1839 et auront Jean-Antoine (1840), François (1841), Rosalie (1844), François (1845) et Eugénie Alberte (1853).

* Bouzat Jean-Baptiste (1826–1908 à Bonneguide). Marié deux fois il exercera sur les communes d'Alrance et de La Selve (peut être fût-il un des ouvriers des ébénistes Jean André Victor Trouche ou Xavier JeanJean). Sa première épouse, en 1862 est Julie Delmas de Trémouilles, qui décède en juin 1871 avec leur fils de trois jours. En 1873 à La Selve il se marie avec Marie-Anne Rose Pendariès de ce village, et revient à Bonneguide en 1875 pour la naissance de ses trois garçons: Henri Joseph Marie, puis Paul Justin 1879 et Auguste Gabriel Joseph en 1890 [3].

* Carrière Hippolyte Joseph, naît à la Coste en 1842, menuisier de 1871 à 1875, il est l'époux de Bonnefous Sophie du Bouviale. Ils auront deux fils: Hippolyte Joseph Ernest en 1877 et Émile Adrien Abel en 1879.

* Daurès Antoine de Masvialant (Mas Viala La Capelle-Farcel), célibataire, décédé le 28 février 1871 à 75 ans.

* Daurès Henri né à Bonneguide en 1846, il aura comme beaux-frères Reynès Felix Jean-Louis sculpteur de la Besse ***(photo1)***[4] et Alauze Louis de Durenque. Il habite Arvieu en 1867.

* Douzal Hippolyte, (1853–?) sera plusieurs fois témoin d'actes de 1884 (mort de son père Antoine) à 1902 sur Alrance puis jusqu'en 1911 sur Villefranche-de-Panat.

*** Gineste Henri Pierre** (1848- après 1911). Nous détaillerons sa vie et sa carrière un peu plus loin.

* Gintrand Dominique naît à Peyrebrune en 1843. En 1870, lors de son premier mariage avec Christine Ravaille de Coupiaquet (commune du Truel) il est tailleur d'habits et militaire à Montpellier. De cette union naîtront cinq enfants: Marius (1871-1886), Marie Rosalie en 1873, Théophile Dominique en 1875 marié au Truel, Pauline Eugénie en 1878 qui épousera un garçon d'Alrance, et des jumeaux en 1881 dont Henri mort-né et Henriette Régine mariée sur Arvieu. Leur mère décède dix jours après cet accouchement.

Dominique Gintrand se remarie en septembre 1883 avec Durand Marie Rosalie Eugénie boulangère à Arvieu et petite fille de feu Cellier François menuisier dans ce village. En 1886 sur les tables de recensement il est devenu boulanger à Alrance puis jusqu'en 1911 il est désigné comme aubergiste ou cultivateur. Il n'apparaît plus sur les registres suivants.

* Saussol Jean-Antoine naît à Réquista en 1814, son père Jean-Baptiste est dit menuisier-cultivateur. Son grand père Martial était un des potiers de terre connus sur cette ville aux 17 et 18ème siècles. Il doit venir travailler sur Alrance vers 1840, village où il fait la connaissance de sa future femme Françoise Cadars. Ils se marient en novembre 1842 et à cette occasion Jean-Antoine reconnaît Jeanne Françoise née en mai 1841. Des six enfants qu'ils auront par la suite,

seule Marie Christine (née en 1844) vivra.

* **Serin Paulin Joseph** (1844-1938) Nous détaillerons sa vie et sa carrière un peu plus loin.
* Segur Emile (né vers 1857), il est souvent témoin entre 1880 et 1891.
* Vaysse Joseph (1827 à Cassagnes-Bégonhès -1899 à Alrance). Il est menuisier à La Selve en juin 1862 (fut-il lui aussi un des ouvriers des ébénistes JeanAndré Victor Trouche ou Xavier Jean Jean?) quand il se marie avec Marie Clotilde Dorothée Rayssac de Durenque[5]. Ils séjourneront dans ce petit bourg très vivant (ancienne commanderie templière sur la route de Rodez à Réquista) jusqu'en 1868, où naîtront Marie Angélique (1863-1865) et Marie Élodie (1864). Nous les retrouvons en 1869 installés définitivement à la Fumadette (Alrance). Joseph sera qualifié de menuisier ou de cultivateur. La famille s'agrandit: Marie Rose Dorothée (1869-1872), Marie-Thérèse Rose (1871- 1872), Joseph François (1873) marié à Vabres en 1924, décédé à Saint-Affrique en 1953, Isidore Marius (1875-?), Joseph Augustin (1877-1960 à Alrance), Régis François Isidore (1879-?) et Joseph Firmin (1881-?).

Revenons sur les deux ébénistes les plus connus, Henri Pierre Gineste et Paulin Joseph Serin :

* **Henri Pierre Gineste** qui naît à la Capelle Farcel le 8 mars 1848 ne connaîtra pas son père François décédé le 21 décembre 1847 de mort naturelle dans la neige sur la route entre Bouloc et Salles-Curan. C'est son oncle Pierre-Jean Gineste qui déclare sa naissance avec comme témoin Pons François (maçon au Bousquet). Ce dernier est le frère de Marianne Pons (mère du petit Henri-Pierre) devenue veuve trois mois plus tôt. Comme pour la plus part de nos artisans nous ne connaissons pas son maître d'apprentissage. Il se marie le 27 novembre 1874 avec Comitis Pauline couturière, née en 1848 à Bonneguide. Lelieu d'habitation de la famille change souvent, la Capelle Farcel (de 1874 à 1880), la Trivalle (1881 à 1891), puis au Suquet et un séjour à Villefranche de Panat. Ils auront huit enfants: Helaine Marie Pauline (mars 1876, mariée en 1903), Anne Philomène (avril 1877-?), Emmanuel Henri Paulin Pierre Henri- Joseph (juin 1879-septembre 1959 à Alrance), Germaine Marguerite Rosa (juillet 1880-janvier 1951 à Villefranche), Hippolyte Marcellin Joachim André (janvier 1883 marié à Trémouille en 1911), Germain Joseph Ernest (mars 1885-mai 1885), Ernestine Zélie Marguerite (mars 1886-mai 1982 à Saint-Maur 94), Noémie Eugénie Mathilde (avril 1890-juillet1983 à Saint-Affrique). Henri Pierre et son épouse ne figurent plus sur les registres de recensement d'Alrance après 1911. On connaît peu de ses œuvres: à la Capelle Farcel le maître autel édifié en 1883 a disparu[6] et il ne reste que la cuve de la chaire et une statue de Saint Jean-Baptiste. L'église de Saint-Félix-sur-Sorgues conserve par contre un de ses chefs d'œuvre, une très belle chaire de style Louis XVI dit «verre à pied» ***(photo 2)*** et des stalles commandées en 1885, livrées en 1886[7]. Il formera : en 1876 Nicolas Auguste ouvrier menuisier né à La Selve, en 1881 Raynès Urbain 17 ans ouvrier sculpteur, en 1886 un ouvrier menuisier Laquerbe Prosper 21 ans et un ouvrier sculpteur Gaillard Victor 18 ans, en 1891 un ouvrier sculpteur Lavernhe Baptiste 18 ans, et en 1901Carrière Fortuné apprenti de 19 ans né au Salès.

*** Paulin Joseph Serin**: naît le 2 novembre 1844 au domaine du Viala où son père Joseph Cerin (orthographe figurant sur l'acte de naissance) et sa mère Nathalie Cadars sont fermiers. Il est sculpteur et réside à la Resse de Flauvelou quand il épouse le 19 août 1872 Marianne Émilie Boutonnet couturière née en 1850 aux Crouzets (commune du Truel). Ils auront dix enfants dont Pauline Nathalie Émilie en juin 1873 mariée en 1900 à Louis Portal d'Arvieu, et Alexandrine Marie Germaine née en septembre 1874 mariée à Rodez en 1900. Ils demeurent à Montplaisir en mars 1876 lorsque naît **Paulin François Amans** dont nous reparlerons plus loin, puis en janvier 1878 Palmyre Louise décédée à six jours. En janvier 1879 c'est Hippolyte Urbain Fortuné qui décède au Luc (12) en 1949. Toujours à Monplaisir en décembre 1880 naîtra Urbain Joseph Arthur décédé à Figeac en 1956, puis en mai 1883 Berthe Marie mariée en 1902 à Albinet Joseph (gendarme de Taurines) et décédée à Rodez en 1976. Viendront ensuite en décembre 1884 Alexandrine Eugénie Christine décédée en 1971 à Alfortville. En juillet 1888 naît Eugène Ernest puis en octobre 1893 la petite dernière Augusta Marcelle Maria décédée en février 1988 à Soual (81). Paulin Joseph Serin sera conseiller municipal de 1880 à 1894, il décédera en 1938 et son épouse en 1943 mais ils n'habitent plus Alrance[8]. Tout au long de ces années il est désigné comme sculpteur. Certaines de ses œuvres sont connues à Alrance: boiseries de l'église ***(photo 3)*** et meubles chez les particuliers ***(photo 4)*.** A Broquiès c'est le chemin

de croix érigé en 1887 ***(photo 5)*.** A Saint Juéry la chaire faite en 1892 pour le prix de 950 francs a disparue et en 1909 à Esplas il réalise un meuble pour la sacristie. Vers 1896 il travaille peut être avec son fils Paulin François qu'il a formé (cité comme ouvrier à partir de cette date sur tous les actes). Paulin François continuera le métier de son père jusque vers 1921 où il est dit meunier au moulin de Flavelou et ceci jusqu'à son décès en 1929. Il se mariera en février 1903 avec Boudes Émilie fille du meunier du moulin de Fijaquet qui vivait depuis 1901 avec la famille Serin au moulin de Flavelou.
Paulin Joseph Serin forma aussi deux autres de ses fils cités comme sculpteurs en 1906: Fortuné Hippolyte et Arthur Urbain qui ne resteront pas dans la commune.
P. J. Paulin sera le maître d'apprentissage de nombreux jeunes hommes de la région[9]:

- en 1876 deux ouvriers sculpteurs: Gamel Germain (26 ans) de Réquista et Heraud Hippolyte (37 ans) du Truel.Ce dernier restera avec Paulin car en 1906 il est toujours à Flavelou mais comme ouvrier menuisier.
- en 1881 trois nouveaux ouvriers sculpteurs viennent rejoindre l'atelier: Boudes Honoré (16 ans), Reynès Baptiste (19 ans) et Fournier Damier (21 ans).
- en 1886 et 1891 sont présents Fabre Pierre, Taillefer Arthémon (17 ans), et Alauze Jacques (47 ans). La familledoit posséder une certaine aisance car sont aussi présent une servante et un domestique cultivateur.
- Pour 1896 à Monplaisir il y a deux anciens H. Heraud menuisier et Taillefer Arthémon, plus Alibert Baptiste (19 ans) ouvrier sculpteur et Julien Basile (22 ans) ouvrier scieur.

Ainsi se termine l'évocation de la vie des menuisiers de la commune d'Alrance, bien qu'elle soit incomplète. Vous pouvez nous aider à compléter cet article si vous, lecteur, avez ou connaissez des archives écrites ou orales, voire des meubles réalisés par ces artistes. Nous vous en remercions d'avance, pour cela contacter la mairie ou B. Verdié à Lassis.

Nous remercions pour leur aide, Monsieur Bernard Cluzel maire et son épouse, Bernard Verdié et Sylvie Bourleaud.

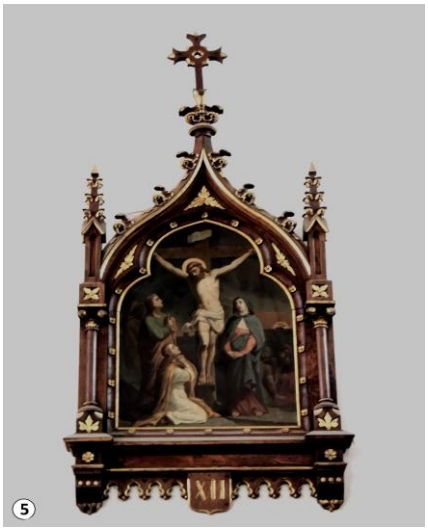

Photo 1 - Broquiès, chaire de l'église de 1885 par Reynès Felix Jean Louis.
Photo 2 - Chaire de Saint-Felix-de-Sorgues de Gineste Henri Pierre.
Photo 3 - Chemin de croix de l'église d'Alrance réalisé par Serin Paulin Joseph.
Photo 4 - Table de salle à manger à 6 rallonges, avec les pieds décorés d'un lièvre, d'une écrevisse, d'une perdrix et de fruits du Jouanesq sculptée par Serin Paulin.
Photo 5 - Broquiès, chemin de croix par Serin Paulin père.

1 - Revues Patrimòni n°68 mai-juin 2017, «Les ébénistes du Sud-Aveyron, l'exemple de l'église de La Verdolle» et n° 86 mai-juin 2020, «La chaire de l'église Notre Dame de Saint Affrique».
2 - Archives Départementales de l'Aveyron, série 3E 30380, chez M° Girard de La Selve, Contrat de mariage de janvier 1867.3 - Archives Départementales de l'Aveyron, séries 3 E 20528, 3 E 20807, 3 E 20547.
4 - Notices historiques des églises de Broquiès et Comprégnac (chaire et stalles de Comprégnac, 1871).
5 - Archives Départementales de l'Aveyron, série 3 E 20535 contrat de mariage chez M° Vigroux.
6 - Correspondance de Mme Bru, ancien maire d'Arvieu.
7 - Recherches faites par Arnaud Bosc dans les registres de la Paroisse de Saint-Félix-de-Sorgues.
8 - Archives Départementales de l'Aveyron, séries 6 M006 01 à 14, Paulin Serin père et son épouse ne figurent plus sur les tables de recensements de la commune d'Alrance après celle de 1921.
9 - Archives Départementales de l'Aveyron, séries 6 M006 01 à 14 listes nominatives du recensement de la commune d'Alrance.

Hommages aux morts pour les guerres de 14/18 et 39/45.

Chaque année les habitant(e)s de la commune rendent hommage aux disparus des deux guerres. Que ce soit pour le 8 Mai (1945), le 11 Novembre (1918) ou pour les fêtes d'Alrance et de la Capelle-Farcel, nous nous retrouvons devant les monuments aux morts. Un vitrail de l'église d'Alrance rend hommage aux morts de 14/18.

Pour les fêtes d'Alrance et de la Capelle-Farcel ce sont les jeunes du comité des fêtes qui viennent se souvenir. Merci à eux de penser à leurs prédécesseurs, la mémoire doit rester vive !

Depuis 77 ans, la paix régnait en Europe grâce à l'union de nos pays dont les citoyens ne voulaient plus « jamais » de guerre. En Février 2022, Vladimir Poutine, par sa folie meurtrière, son non-respect de l'indépendance et de la vie des autres, son envie de pouvoir et d'argent, sa haine de la démocratie, suivi par son gouvernement, ses militaires et une partie de la population a à nouveau entrepris une guerre. Le peuple Ukrainien souffre comme nos prédécesseurs ont souffert !

ÉTAT CIVIL 2022

NAISSANCES

Shelby LAMBRECHT - fille de Coralie et Kévin LAMBRECHT - Le Bourg -	12 avril 2022
Timéo DOUZIECH - fils de Mylène et Simon DOUZIECH - Le Bourg -	8 juin 2022
Jean DRULHE - fils de Eva et Alexis DRULHE - Le Jouanesq -	27 novembre 2022
Victor CANAC - fils de Amandine et Sébastien CANAC - Bonneguide -	18 décembre 2022

MARIAGES

GALTIER Frédéric et SOUYRIS Laure le 18 juin 2022

CANITROT David et MOLINIER Nadine le 20 août 2022

CAILLOL Alexandre et BOUDES Anaïs le 27 août 2022

DÉCÈS

CAUBEL Cécile épouse CAMBOULIVE née à Prades-Salars en 1931 décédée le 22 juillet 2022 à Alrance

DÉCÈS HORS COMMUNE

BOUTEILLE Michel né à Alrance en 1942 décédé à Bondy le 15 février 2022

GIRARD Marthe de Régagnac née en 1936 Inhumée à La Capelle-Farcel décédée le 8 mars 2022

TERRAL Geneviève épouse LOUPIAS née à Alrance 1940 décédée à Villefranche de Rouergue le 25 mars 2022

SAGNES Edmond né à Millau en 1930 inhumé à Alrance décédé le 28 mars 2022

TAURINES Ernest né à Alrance en 1926 décédé à Rodez le 18 juin 2022

DURAND-GUITARD Maria épouse VIRENQUE née Pont-de-Salars 1937 décédée à Broquiès le 12 juillet 2022

CANAC Marguerite épouse COSTES née à Alrance en 1922 décédée à Luc-la-Primaube le 29 juillet 2022

CAPOU Gilbert né à Alrance en 1937 décédé à Aurillac le 30 juillet 2022

BOUTEILLE André né à Alrance en 1933 décédé à Decazeville le 6 août 2022

BOUZAT André né à Alrance en 1940 décédé à Lyon le 16 août 2022

PONS Thérèse épouse GINESTE née en 1943 inhumée à La Capelle-Farcel décédée le 7 septembre 2022

FOURNIER Mirelle née à Rabat (Maroc) en 1954 domiciliée à Alrance décédée à Rodez le 21 septembre 2022

CAMBOULIVES Odile épouse JOSSERAN née à Alrance en 1940 décédée à Olemps le 16 octobre 2022

RANDEYNES André né à Alrance en 1931 décédé à Réalmont le 18 octobre 2022

VEYRAC André né à Alrance en 1932 décédé à Réquista le 14 décembre 2022

ÉTAT CIVIL 1922

Naissances

37	Mauze	Marie-Thérèse	11 - Novbre
39	Mauzet	Juliette	24 - Decbre
36	Mauzet	Raoul	14 - Decbre
6	Bonnefous	Albert	22 février
1	Bouzat	Albert	13 janvier
35	Bonnefous	Desiré	5 - Octobre
30	Cabot	Juliette	15 - Août
29	Cadars	Albert	10 - Août
26	Calvet	Justin	20 - Juin
23	Canac	Marguerite	9 - Juin
15	Carrière	Marcel	27 - Avril
9	Coste	Henri	14 - Mars

18	Druilhe	Marcel	13 - Mai
22	Galtier	Joseph	25 - Mai
17	Guinhard	Simone	13 - Mai
11	Grimal	Hélène	1 - Avril
21	Lacan	Georgette	24 - Mai
38	Malrie	Albert	12 - Decembre
28	Sermet	René	20 - Juillet
27	Troudes	Julia	1 - Juillet
32	Lacombe	Anda	1 - Septembre

Décès

20	Calvet Armand	16 - Mai
7	Cazottes Auguste	28 - février
10	Costes Henri	24 - Mars
34	Drulhes Marcel	5 - Septbre
8	Durand Rosalie	4 - Mars
16	Ginesté Marie	1 - Mai
31	Gayraud Antoine	25 - Août
4	Gayraud Joseph	15 février
5	Grimal Sylvie	19 février
12	Maurel Pierre	15 Avril
14	Mort né	26 - Avril
23	Mort né	3 - Septembre
2	Terral Sophie	4 - février
3	Vigroux Joseph	13 - février

Mariages

13	Cavalier Joseph - Costes Angèle	25 - Avril
24	Comelis Hippolyte - Cazotte Marie	13 - Juin
19	Delmas Ernest - Raffy Pauline	16 - Mai
25	Constans Adèle - Troncle Léon	13 - Juin

Clos le présent registre et la présente tabl. le premier janvier mil neuf cent vingt trois par nous Maire de la Commune d'Alzanne et soussigné

Gayraud

RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

21 janvier 2022

Dématérialisation des actes et autorisations d'urbanisme

A compter du 1er janvier 2022, toutes les communes devront être en capacité de recevoir des demandes dématérialisées d'actes et autorisations d'urbanisme même si le dépôt par papier restera encore possible.
Dans ce cadre, le service urbanisme d'Aveyron Ingénierie, à qui la commune a confié l'instruction des actes et autorisations d'urbanisme, a mis en place un Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) compatible avec le logiciel d'instruction (Oxalis).
Le guichet numérique sera accessible depuis le site internet de la commune et permettra notamment à tout administré de :

- ✓ **se renseigner** sur le règlement et le zonage d'un terrain ;
- ✓ **saisir et suivre de façon dématérialisée une demande d'acte ou autorisation d'urbanisme**.

Adhésion au service de médecine professionnelle du Centre de Gestion

Considérant que la convention d'adhésion au service du médecine professionnelle et préventive du Centre de Gestion de l'Aveyron prend fin le 31/12/2021, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une nouvelle convention pour une durée de 3 ans à compter du 01/01/2022.

Vente d'une partie de parcelle à M. Christophe CAILLOL

Monsieur CAILLOL Christophe souhaiterait que la Commune lui vende une partie de parcelle section D n° 764 située entre la Caillolie et le lotissement du Prés-Bas.
Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la vente d'une partie de la parcelle D n°764 représentant 532 m², au prix de 4€ le m², les frais de géomètre et de notaire étant à la charge exclusive de l'acheteur.

Augmentation du portage des repas à domicile

A compter du 1er janvier 2022, le Conseil Municipal décide d'appliquer une augmentation concernant le portage des repas à domicile, pour suivre l'augmentation du restaurant l'Oasis qui passe de 10 euros à 10,60 euros par repas.
Part communale passe de 1€ à 1,10€.
Part du bénéficiaire de 9€ à 9,50€.

4 mars 2022

- Présentation et vote des comptes administratifs et comptes de gestion de l'exercice 2021 pour le budget principal et les budgets annexes.

Le budget principal :
Excédent de fonctionnement : 350 380.01 €
Déficit d'investissement : 93 137.59 €

Le budget annexe Assainissement
Excédent de fonctionnement : 3 805.94 €
Déficit d'investissement : 23 569.19 €

Le budget annexe Transports scolaires
Excédent de fonctionnement : 16 879.50 €
Excédent d'investissement : 11 872.50 €

Le budget annexe Lotissement du Pré-Bas
Déficit de fonctionnement : 3 458.78 €
Déficit d'investissement : 106 753.43 €

Le budget annexe Bar-Restaurant Le Chaudron
Excédent de fonctionnement : 4 200 €
Déficit d'investissement : 98 076.95 €

1 avril 2022

Présentation et vote des budgets pour l'ensemble des budgets suivants :
Budget principal 2022

La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 574 462.33 €
La section d'investissement s'équilibre à la somme de 414 592 €
Budget Annexe Assainissement 2022

La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 20 738 €
La section d'investissement s'équilibre à la somme de 38 306.15 €
Budget Annexe Transport Scolaire 2022

La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 31 879.50 €
La section d'investissement s'équilibre à la somme de 32 752 €
Budget Annexe Restaurant Le Chaudron 2022

La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 7 200 €
La section d'investissement s'équilibre à la somme de 98 076.95 €
Budget Annexe Lotissement Prés Bas 2022

La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 113 222.21 €
La section d'investissement s'équilibre à la somme de 106 753.43 €
Vote des taux d'imposition

Bases d'imposition 2022 pour les taxes foncières sur le bâti et non bâti.
Rappel des taux appliqués en 2021 et que la réforme de la fiscalité implique la prise en compte du taux départemental dans le taux communal.
Le conseil Municipal après avoir pris connaissance de l'ensemble des données fiscales de l'année 2022 ,décide de reconduire les taux suivants pour l'année 2022 :
Foncier bâti 32.46% Foncier non bâti 71.86%
Budget CCAS

Monsieur le Maire présente le compte administratif et le compte de gestion 2021 ainsi que le budget 2022, le résultat de la section fonctionnement pour 2021 est de 1 595.36 euros le budget 2022 s'équilibre à la somme de 2 000.00 euros en section de fonctionnement.

Subventions aux Associations 2022

Associations	Subventions 2022
Association parents d'élèves (participation téléthon)	200
Société de Pêche du Lévézou	300
Secours catholique	300
FNACA	100
Familles Rurales Alrance Villefranche de Panat	500
Espoir sportif	920
Courir en Lévézou	500
Coop scolaire Alrance	1100
Chasse Alrance	920
Comité des fêtes Alrance	920
Association des amis de Peyrebrune	920
Aide a domicile en milieu rural	600
Amicale des pompiers	1200
Association parents d'élèves	920
Association parents élèves voyage scolaire	3000
Subvention au CCAS	2000
Subventions non attribuées	600
TOTAUX	15000

Achat parcelles Monsieur Galtier au Mas Viala

Monsieur le Maire, propose au Conseil Municipal de régulariser l'emprise du chemin au Mas Viala.
Le Conseil Municipal approuve l'achat des parcelles appartenant à Monsieur Christian GALTIER cadastrées comme suit : parcelles section C : n°785 d'une surface de 22 m², n°786 d'une surface de 53 m², n°788 d'une surface de 493 m², n°790 d'une surface de 36 m² et n°792 d'une surface de 523 m² au prix de 1 euro symbolique.

Les frais d'acte et de géomètre seront à la charge de la commune.

<u>17 juin 2022</u>

Désaffectation du chemin rural à Bonneguide

Monsieur le Maire a proposé au Conseil Municipal :

- de désaffecter la partie de chemin rural longeant les parcelles cadastrées Section A 379, A378, A 622 afin de la céder, après enquête publique, au propriétaire de la parcelle A 622.

- de désaffecter la partie de chemin rural longeant les parcelles cadastrées Section A 378, A624, A 621 afin de la céder, après enquête publique, au propriétaire de la parcelle A 378.

- de désaffecter la partie de chemin rural longeant les parcelles cadastrées Section A 621, A 619, A 372, A 377, A 378 et A 370 afin de la céder, après enquête publique, au propriétaire de la parcelle A 372.
Les propriétaires prennent en charge les frais d'arpentage et le paiement de la somme de 1 € le m². Il précise que ce chemin ne présente aucun intérêt pour le public.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité.

Cession de diverses parcelles ou chemins sur la commune : délibération de principe pour l'enquête publique

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la demande d'un certain nombre d'administrés d'acquérir des portions de chemins ou de domaine public sur la commune d'Alrance.
Considérant que certaines portions de chemins communaux ne sont plus empruntées par les usagers et qu'elles ont donc cessé d'être affectées à l'usage du public,
Considérant que ces parcelles constituent une charge d'entretien qui n'a plus lieu d'être pour la collectivité,
Considérant que l'accès à leur propriété des usagers du reste des chemins, ou des riverains, n'est pas remise en cause et que certains riverains ont manifesté leur intention d'acquérir les tronçons,
En conséquence, il est proposé au conseil municipal de voter une délibération de principe préalable à l'enquête publique concernant l'aliénation de certaines portions de voies à savoir :

- dossier n°1 : Régularisation des voies d'accès à Saint-Joseph M.VIGUIER André
- dossier n°2 : Régularisation des voies d'accès à La Villette M.CANAC Alain
- dossier n°3 : Désaffectation de chemin rural à Lassis M.VERDIE Bernard
- dossier n°4 : Désaffectation de chemin rural à Alrance M.SOLIE Joël
- dossier n°5 : Désaffectation de chemin rural à Mas Viala M.TAURINES Joël
- dossier n°6 : Déplacement de chemin rural à Mas Viala M.TAURINES Joël
- dossier n°7 : Désaffectation de chemin rural à Route de la Niade M.CRAYSSAC
- dossier n°8 : Désaffectation de chemin rural à Le Bousquet Mme.SALAS
- dossier n°9 : Déclasser une partie du domaine public à La Capelle-Farcel M.MOLINIER
- dossier n°10: Régularisation de la voie communale du Bouviale Mme MARTY Jacqueline
- dossier n°11: Désaffectation de chemin rural à Nazareth M.LOMBARDIE
- dossier n°12: Désaffectation de chemin rural à La Rascagne M.BOUDOU Dimitri
- dossier n°13: Désaffectation de chemin rural à Bonneguide M.CANAC et M.DRULHE

Tous les documents techniques seront annexés au dossier d'enquête publique.
Conformément aux dispositions des articles R 141-4 et R 141-9 du code de la voirie routière, une enquête publique sera prescrite, un commissaire enquêteur devra être désigné par arrêté municipal qui sera affiché 15 jours avant l'ouverture de l'enquête publique et durant toute la durée de celle-ci.
Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :
– d'émettre un avis favorable à la cession de portions de chemins ou de domaine public sur la commune d'Alrance tel que présentés dans les dossiers ci-dessus ;
- de prescrire une enquête publique préalable à l'aliénation de certaines parcelles de chemins ruraux désignées ci-dessus ;
– d'autoriser le Maire à nommer un commissaire-enquêteur ;
– de procéder au déroulement de l'enquête publique ;
– d'autoriser monsieur le maire à signer toutes les pièces relatives à la mise en œuvre de cette enquête publique ;
– d'autoriser monsieur le maire à procéder à l'aliénation des diverses parties de chemins ruraux sous réserve d'un avis favorable à l'enquête publique, ainsi qu'à signer les actes correspondants ;
– d'imputer les dépenses correspondantes au déroulement de l'enquête au budget en cours.

Choix du mode de publicité des actes règlementaires pour les communes de moins de 3 500 habitants.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la réforme des règles de publicité et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales entrant en vigueur au 1 juillet 2022. Toutefois, et par dérogation, l'article R. 2131-1 du CGCT laisse aux communes de moins de 3 500 habitants le choix entre l'affichage, la publication papier ou la publication électronique de ces actes.
Après délibération du conseil municipal, la modalité de publicité choisie est :

Papier avec le lieu de consultation en Mairie

Délibération délégation de compétence transport scolaire.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de prendre une délibération afin de renouveler la convention de délégation de compétence pour l'organisation des services de transport scolaire qui lie notre collectivité à la Région Occitanie et arrive à son terme à la fin de cette année scolaire.
La présente convention a pour objet de fixer les modalités administratives, juridiques, techniques et financières dans lesquelles la région Occitanie délègue une partie de sa compétence en matière de transport scolaire à l'Autorité organisatrice de Second rang : la commune d'Alrance.
La présente convention est conclue pour une durée de sept ans.
Elle prend effet le 01/09/2022 et prendra fin le 31/08/2029.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité.

19 août 2022

Avenant à l'acte constitutif de la régie de recettes – TOUR DE PEYREBRUNE

Vu la délibération en date du 4 mai 2000 instituant une régie de recettes Tour de Peyrebrune afin d'encaisser les droits d'entrées pour la visite de la Tour.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de modifier les articles suivants de l'acte constitutif de la régie de recettes Tour de Peyrebrune :
ARTICLE 6 – Le droit d'entrée est fixé à 3 € (gratuit pour les enfants de moins de 12 ans)
ARTICLE 7 – Le montant de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver est fixé à 2.000 €.
ARTICLE 8 – Le régisseur est tenu de verser auprès de la Trésorerie d'Espalion le montant de l'encaisse dès que celui-ci atteint le maximum fixé à l'article 7, et au minimum une fois par trimestre.

Avenant à l'acte constitutif de la régie de recettes - SAPA

Vu la délibération en date du 7 février 2015 instituant une régie de recettes SAPA pour l'encaissement des repas servis aux SAPA.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de modifier les articles suivants de l'acte constitutif de la régie de recette SAPA :
ARTICLE 7-Le montant de l'encaissement que le régisseur est autorisé à conserver est de 2.000 €.
ARTICLE 8 – Le régisseur est tenu de verser auprès de la Trésorerie d'Espalion le montant de l'encaisse dès que celui-ci atteint le maximum fixé à l'article 7, et au minimum une fois par trimestre.

Signature d'un bail commercial du bar-restaurant « Le Chaudron »

Monsieur le Maire indique qu'il y a lieu de signer le bail commercial de location du bar restaurant **«** Le Chaudron » situé 1 rue de la Caillolie à Alrance cadastré section D n° 237 avec M. HERNANDEZ Yannick.
Le bail est consenti pour une durée de 24 mois à un loyer de 600 € HT par mois.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité et autorise le Maire à signer ce bail et toutes les autorisations nécessaires aux fins envisagées.

Mise en place de la Base Adresse Locale par La Poste

Le programme Base Adresse Locale (BAL) se déploie au sein de l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) pour favoriser les bonnes pratiques depuis la commune jusqu'aux chefs de fille, éditeurs, prestataires, etc.…
L'objectif étant de faciliter et d'accélérer la mise à jour de la Base Adresse Nationale et garantir l'accès pour tous aux services, secours, etc.……
La Poste est reconnue comme Référent par l'Etat en capacité d'accompagner les communes pour la mise en œuvre de leur BAL.
La création et la saisie dans le BAL effectuées par La Poste seront validées par la publication de la BAL par la mairie, seule habilitée à certifier ces adresses.
Le coût de la prestation de La Poste pour la réalisation de cette base adresse locale est de 480 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer le bon de commande et la proposition commerciale avec La Poste.

Désaffectation de chemins ruraux à Tiyos Paye

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de désaffecter la partie de chemin rural longeant la parcelle cadastrée Section E46 et E1069 afin de la céder, après enquête publique, au propriétaire de la parcelle E 46 moyennant la prise en charge par le propriétaire des frais d'arpentage et le paiement de la somme de 1 € le m². Il précise que ce chemin ne présente aucun intérêt pour le public.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Désaffectation de chemins ruraux à l'Adrech

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de désaffecter la partie de chemin rural longeant la parcelle cadastrée Section A684 afin de la céder, après enquête publique, au propriétaire de la parcelle A673 moyennant la prise en charge par le propriétaire des frais d'arpentage et le paiement de la somme de 1 € le m². Il précise que ce chemin ne présente aucun intérêt pour le public.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Cession de diverses parcelles ou chemins sur la commune délibération de principe enquête publique complément.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la demande d'un certain nombre d'administrés qui souhaitent acquérir des portions de chemins ou de domaine public sur la commune d'Alrance.
En conséquence, il est proposé au conseil municipal de voter une délibération de principe préalable à l'enquête publique concernant l'aliénation de certaines portions de voies :

- dossier n°14 Désaffectation de chemin rural à Tiyos Paye Mme FOURNIVAL Laure
- dossier n°15 Désaffectation de chemin rural à L'Adrech M.VIGROUX Franck

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable à la cession de portions de chemins ou de domaine public sur la commune d'Alrance tel que présentés dans les dossiers ci-dessus.

Ecole : mise à jour de sept ordinateurs portables et achat de deux ordinateurs portables neufs

Un devis a été demandé à la société LS informatique à Salles-Curan :

- Mise à jour de 7 PC portables pour un montant de 352.10 € HT ;
- Forfait maintenance informatique pour un montant de 180 € HT pour les sept PC ;
- Achat de deux PC portables neufs pour un montant de 1076 € HT ;
- Préparation des ordinateurs : configuration et installation de logiciels (160 € HT) et un lecteur de disque externe (42 € HT).

Soit un devis total de 1810.10 € HT.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer le devis de la société LS informatique.

<u>7 octobre 2022</u>

Plan de financement pour l'achat d'un fourgon de ramassage scolaire

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'acter le plan de financement de l'achat du fourgon pour le ramassage scolaire et de procéder à la demande de fonds nécessaire auprès de la Communauté de Communes Lévézou-Pareloup.

Achat Citroën JUMPY (montant HT)	26 701,86 €
CCLP Fonds de concours 50%	13 350,00 €
Autofinancement de la commune	13 351,86 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette proposition à l'unanimité.

Désaffectation de chemins ruraux à l'Adrech

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de désaffecter la partie de chemin rural longeant la parcelle cadastrée Section A685 et A686 afin de les céder, après enquête publique, au propriétaire de des parcelles A679 et A676 moyennant la prise en charge par le propriétaire des frais d'arpentage et le paiement de la somme de 1 € le m². Il précise que ce chemin ne présente aucun intérêt pour le public.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette proposition à l'unanimité.

Délibération complémentaire vente d'une partie de parcelle communale D764 à M.CAILLOL

La Commune accepte de créer dans l'acte de vente du terrain une servitude de passage sur le terrain restant la propriété de la commune sur une largeur de 5 m en tous temps et heures et avec tous véhicules au profit de l'acquéreur et de tous futurs propriétaires du terrain pour leurs besoins personnels et pour le besoin de leur activité à l'endroit le moins dommageable pour la Commune. Elle prend l'engagement d'aménager cet accès à ses frais dans un délai maximum d'un an à compter de la signature de l'acte authentique.
Le lot de voirie, espaces verts qui dépendait du lotissement « Les Grands Chênes » autorisé par arrêtés numéro PA 012 006 09 J3001 et PA 012 006 09 J3002 ne s'est avéré d'aucune

utilité pour les colotis dudit lotissement et il pouvait même leur entraîner à terme une charge importante.
De ce fait, Monsieur le Maire a proposé à tous les colotis de modifier l'assiette du lotissement d'origine et d'exclure ce lot qui figurait au cadastre de la commune d'Alrance section D n°764.
Tous les colotis ayant donné leur accord à l'unanimité, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de prendre les résolutions nécessaires.
Le conseil décide de modifier l'assiette du lotissement « Les Grands Chênes » qui sera désormais composé de 11 lots à usage d'habitation numérotés de 1 à 11 et de deux lots à usage d'habitations groupées îlots 1 et 2 et ne comportera plus l'espace voirie, espaces verts cadastré section D n°764, lequel lot ne sera plus assujetti aux prescriptions du règlement et cahier des charges dudit lotissement.

Photocopieur Mairie et école

Le photocopieur de la mairie a été acheté en 2017 (reconditionné) et celui de l'école était en location (reconditionné en 2019).
Nous devions changer le photocopieur de la mairie pour avoir un système d'agrafage pour les bulletins de fin d'année.
L'école souhaitait récupérer celui de la mairie car le leur est défaillant.
Repro copy racheté par KOESIO nous a fait une proposition de prendre les deux photocopieurs en location pour un coût de 38 € par mois supplémentaire.
Koesio prend en charge le solde du contrat existant sur le copieur école et nous retourne en plus un chèque de 1000€ pour le copieur mairie.

SIEDA : proposition d'un groupement de communes pour réaliser des économies sur les factures d'électricité.

Proposition d'une extinction partielle de l'éclairage public par coffrets avec un coût total estimé de l'installation de 7500 € HT.
Le Conseil Municipal choisit la proposition d'extinction de 23h à 6h du lundi au vendredi et de minuit à 6h le samedi et le dimanche représentant une économie estimée de 48 %, soit environ 5 600 €.

<u>8 décembre 2022</u>

Vente du lot n°3 au lotissement Les Grands Chênes

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la vente du lot n°3 parcelle n° 751 de 925m² au lotissement Les Grands Chênes.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable à la vente et autorise Maître Cunienq à verser la commission à l'agence Immo de France.

Vente du lot n°11 Lotissement Les Grands Chênes

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la vente du lot n°11 parcelle n° 759 de 949m² au lotissement Les Grands Chênes.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable à la vente et autorise Maître Cunienq à verser la commission à l'agence Immo de France.

<u>Cœur de village de la Capelle-Farcel :</u>

DGD reçu pour la fin des travaux à la Capelle-Farcel

Marché CONTE FILS ……. .174 049.50 € HT
Avenant ……. .31 891.68 € HT
Total ……...205 941.18 € HT
Montant des travaux réalisés …….195 469.38 € HT
Soit ……...10 471.80 € HT restant sur marché
Révision de prix ……...17 724.18 € HT
Total….……213 193.56 € HT

Frayssinet 6.5% du marché soit 205941.18 x 6.50 = 13 386.18 € HT

Tarifs assainissement 2023

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'augmenter les tarifs du service assainissement afin de se rapprocher progressivement du tarif cible fixé par la Communauté de Communes dans l'étude relative au transfert de compétences « Assainissement ».

Il propose de porter la part fixe à 80 € et la part proportionnelle à 1,10 €/m3.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide de fixer la part fixe d'assainissement à 80 € ;
- Décide de fixer la part proportionnelle à 1,10 € le m3 ;
- Décide que ces tarifs seront applicables à compter du 1 janvier 2023.

Tarifs communaux au 1er janvier 2023

Suite à la crise économique et aux différentes augmentations sur l'électricité, l'alimentation, prestation de service et bien d'autres, nous avons été contraints d'adapter nos tarifs.
Augmentation de 20 € pour la location des salles des fêtes.
Augmentation de 0,50 € sur la cantine scolaire.
Augmentation de 1 € sur les services des repas à domicile et SAPA.

BUDGET 2022
PRÉVISIONS ET RÉSULTAT

Chapitres Fonctionnement Dépenses	Prévu	Réalisé
Charges à caractère général	177 500.00	139 820.69
Charges de personnel	179 800.00	167 871.29
Charges de gestion courante	64 549.91	54 863.41
Charges financières	13 950.04	13 493.69
Opérations d'ordre	6 381.76	5 658.76
Virement à la section d'investissement	138 374.62	
TOTAL	580 556.33	381 707.84

Chapitres de Fonctionnement Recettes	Prévu	Réalisé
Atténuations de charges		822.61
Produits des services	46 494	52 411.24
Impôts et taxes	160 073	168 191.35
Dotations et participations	158 678.91	170 667.69
Autres produits de gestion courante	32 000.00	32 749.49
Produits exceptionnels	5 068	1 920.32
Résultat reporté	178 242.42	178 242.42
TOTAL	580 556.33	605 005.12
Excédent de fonctionnement		223 297.28

Contributions directes

Taxes	Taux	Produit
Foncier bâti	32.46	148 277
Foncier non bâti	71.86	38 804
TOTAL		187 081

TARIFS COMMUNAUX

Tarifs communaux au 1er janvier 2023

Salle des Fêtes ALRANCE

Périodes	Du 1er octobre au 30 avril (chauffage compris)				Du 1er mai au 30 septembre (chauffage non compris)			
Catégories	résidants	Ass./ non résidants	Prof. résidants	Prof. Non résidants	résidants	Ass./ non résidants	Prof. Résidants	Prof. non résidants
SALLE	220,00	300,00	220,00	340,00	200,00	280,00	200,00	320,00

Salle des Fêtes de La Capelle

Périodes	Du 1er octobre au 30 avril (chauffage compris)				Du 1er mai au 30 septembre (chauffage non compris)			
Catégories	résidants	Ass./ non résidants	Prof. résidants	Prof. Non résidants	résidants	Ass./ non résidants	Prof. Résidants	Prof. non résidants
SALLE	140,00	160,00	140,00	160,00	120,00	140,00	120,00	140,00

Location matériel, mobilier

Tables ……1 € l'unité
Chaises …… 0,20 € l'unité
Percolateur ……5 € l'unité
Mise à disposition de la tonne à lisier par intervention avec chauffeur …..120 €

Tarifs divers

Cantine ……4,50 € le repas
Repas SAPA……10 € le repas
Portage repas à domicile……10 € le repas

LES TRAVAUX 2022

Aménagement du Cœur de Village de la Capelle-Farcel

La dernière tranche de travaux d'aménagement de l'opération « Cœur de Village » de la Capelle-Farcel a été achevée en Septembre 2022. Elle a été marquée par la préparation des travaux de la place de l'église avec récupération des eaux pluviales, nivellement, accès handicapé à l'église, pavage autour de la croix, vérification du bon état de l'arrivée de l'eau potable, goudronnage avec enrobé de la place et avec goudron bicouches de la rue de l'église St Loup jusqu'à la RD 56 venant d'Arvieu. Le remplacement des chenaux du toit de l'église complètera cet ensemble.

Commencés en 2021, les premiers travaux avaient consisté à canaliser et évacuer les eaux pluviales depuis l'entrée dans la Capelle au niveau de l'Oratoire, créer des trottoirs, réaménager la cour de l'ancienne école, refaire la chaussée de la rue menant à l'église. Ces travaux programmés par la précédente municipalité ont été réalisés par l'actuelle. Les habitants de la Capelle-Farcel ont aujourd'hui un cœur de village agréable !

Un nouveau portail pour l'école

Un portail flambant neuf a été mis en place à l'école depuis la rentrée 2022. Il répond aux normes de sécurisation des établissements scolaires. Il est financé par la Commune avec une aide de l'Etat. Il a été fabriqué par Philippe SAYSSET (AF3M) pour un coût de 2563 € HT avec une subvention de l'État de 1281€ HT.

Un nouveau bus pour le transport scolaire d'Alrance

La commune a remplacé l'un des deux bus scolaires. La réglementation oblige les communes à changer régulièrement les véhicules servant au transport des scolaires.

La municipalité a opté pour un véhicule d'occasion de l'année 2022 fourni par le Garage Caillol. Notre Communauté de Communes Lévézou-Pareloup a participé au financement. C'est donc un Citroën Jumpy neuf places qui depuis la rentrée de Septembre permet de transporter les enfants de l'école. Il est conduit par Jean-Claude Amat qui tous les jours d'école fait quatre rotations de l'école aux domiciles des élèves. De son côté, Alain Capoulade assure le transport à partir de l'ouest de la commune.

Le ramassage scolaire des élèves du primaire est à la charge de la commune avec l'aide financière de la Région, alors que celui du collège est géré par la Région. Bonne route aux Pitchous !

Du nouveau au Chaudron !

Guilhem Solier et Sheila Cregan ont quitté le Chaudron en Août 2022. Ils sont remplacés par Yannick Hernandez et Anaïs Lam. Anaïs puise ses origines familiales à Alrance où tous deux venaient régulièrement en vacances dans sa famille. Assistante dentaire, elle continue son activité à Valence d'Albi et seconde Yannick dès que besoin.

Yannick est de formation restaurateur. Il a travaillé ensuite dans l'animation musicale et dans une radio Tarnaise. Il avait par deux fois envisagé de reprendre le Chaudron, la troisième fut la bonne. Outre les repas ouvriers de la semaine et ceux plus élaborés du Dimanche, il fournit la cantine de l'école et les repas au SAPA. Il propose une cuisine traditionnelle, en s'approvisionnant prioritairement au niveau local.

Leur choix de s'installer à Alrance est un choix de vie en milieu rural, dans un village qu'ils connaissent bien et qu'ils apprécient. Leur petite fille Louise a intégré l'école du village, la mère de Yannick a pris un appartement au SAPA.

Pour les contacter par téléphone : 06 63 23 37 10 et par Mail : lechaudron2022@gmail.com.

Avancée de la fibre optique

Où en est-on à Alrance ?

Le Bourg, le Jouanesq, la Capelle-Farcel, le Bouviale, la Coste, le Mas Viala, le Mas Vialaret, Montcouzac, Bonneguide, … sont « disponibles à la commercialisation », c'est-à-dire que les utilisateurs peuvent demander à un fournisseur d'accès internet leur branchement, beaucoup l'ont déjà fait. Vous pouvez vérifier votre éligibilité sur :

https://boutique.orange.fr/internet/eligibilite/bdf73587-c6ea-4137-9bc4-7b64a824dc10#testez-votre-adresse

En ce début d'année, la partie Ouest, de St Joseph, les Viala Bas et Haut jusqu'à Nazareth vont être à leur tour « disponibles à la commercialisation ». Est en cours de déploiement, le secteur de la Trivalle, Falgayrouse, la Villette... Reste le plus compliqué à faire en fonction de nos exigences d'enterrement et la nature du sol. C'est la partie Est « Peyrebrune », mais elle devrait être terminée pour mi 2023, comme pour l'ensemble de la commune !

Vous pouvez suivre l'évolution de votre lieu de vie ou de travail sur : https://www.alliancetreshautdebit.fr/fr/carte-interactive-du-deploiement-particulier

ÉCOLE D'ALRANCE

C'est encore une année scolaire dans un contexte particulier qui a débuté à la rentrée 2021. Malgré la crise sanitaire, les 35 petits écoliers ont fait leur rentrée, tout sourire derrière leur masque. Les enseignantes, Rose Bonnafé (maternelle-CP) et Magali Fabre-Pougnet (CE-CM), ainsi que l'ATSEM, Isabelle Doyen et l'AESH, Monique Avignon, étaient là pour les accueillir et démarrer avec eux une nouvelle année riche en projets.

La municipalité a continué à soutenir l'école dans ce contexte sur fond de crise sanitaire en employant notamment Marie-Chantal Pierrat-Saunier pour venir prêter main forte à Isabelle Raffy sur le temps de cantine et permettre ainsi la mise en place de deux services de repas. Nous les remercions une fois de plus de leur appui et de leur adaptabilité.

Dans ces circonstances, le besoin d'évasion s'est naturellement fait ressentir. Le projet de rentrée a permis aux élèves de se plonger dans le monde imaginaire de l'auteur-illustrateur d'albums de littérature de jeunesse, Frédéric Stehr. La correspondance avec l'auteur, et surtout, son accueil à l'école, pendant une journée, dans le cadre du festival de littérature de jeunesse, a fait entre autres voyager les enfants dans les aventures de Calinours le célèbre petit ours.

Se tourner vers la nature est également une manière de s'évader. C'est en particulier pour cette raison que les enseignantes n'ont pas hésité à répondre à un appel à projet lancé par l'OFB (Office Français de la biodiversité) : celui de la mise en place à Alrance de la première ATE (Aire Terrestre Educative) d'Aveyron. En partenariat avec le CPIE du Rouergue et grâce à Laurent Diat, intervenant y étant rattaché, les élèves se sont lancés dans cette grande aventure. Celle-ci a débuté à la fin de l'automne avec le choix de la parcelle de terrain qui deviendrait leur ATE. Après délibération, ils ont opté pour une prairie de 3000 m^2 (d'après leurs mesures), en contre-haut des SAPA.

S'en sont suivies de nombreuses sorties sur le terrain pour réaliser des inventaires de la faune et la flore locales ainsi que des concertations et prises de décisions concernant l'aire, en conseils d'élèves, animés par une présidente et un secrétaire élus par suffrage des enfants. L'ATE a été baptisée « La classe naturelle des petits cailloux ».

Quelques jours d'assouplissement du protocole sanitaire ont permis, juste avant les vacances de la Toussaint, d'organiser un spectacle de chants occitans. Alors que des membres de la troupe de musiciens et chanteurs Pom-Pogo-Dom étaient déjà intervenus en classe au printemps 2020, la situation n'avait pas permis l'aboutissement sous forme de spectacle. De nouvelles interventions en octobre 2022 ont pu mener, cette-fois-ci, à une après-midi d'échanges avec les écoles de Villefranche de Panat et Lestrade.

La féérie de Noël est venue envahir l'école et ses occupants le vendredi 17 décembre. Les enfants ont pu s'émerveiller en découvrant, au petit matin, les cadeaux pour l'école, déposés au pied du sapin, déménagé à la salle des fêtes pour l'occasion.

Le Père-Noël en personne a alors frappé à la porte de la salle des fêtes, pour le plus grand bonheur des petits écoliers. Celui-ci est venu les bras chargés de cadeaux (de la part de l'APE) pour chacun d'entre eux.

A défaut de spectacle de Noël devant les parents cette année, les élèves ont tout de même pu présenter à l'autre classe leurs danses, chants et pièces de théâtre. Le tout a pu être diffusé ensuite sur l'ENT pour un partage virtuel avec les familles.

Après un savoureux repas de fête confectionné par Guilhem du « Chaudron » et partagé entre les élèves et l'équipe éducative, les enfants ont profité de la projection d'un dessin animé (en lien avec le projet sur la nature et les petites bêtes) pour clôturer la journée.

L'année 2022 a démarré avec un projet pour sensibiliser les enfants aux dangers domestiques et les initier aux gestes qui sauvent. Une visite de la caserne des pompiers de Villefranche de

Panat aurait dû venir clore ce projet mais la situation résultant de la pandémie en a décidé autrement, reportant cette sortie à la rentrée 2022. Les élèves de CE-CM, grâce à la caisse locale Alrance Griffou Groupama, ont tout de même pu conclure ce travail par l'intervention de M. Rullan Vidal, responsable de la formation à la Protection Civile de l'Aveyron qui leur a remis un diplôme de formation aux gestes de premiers secours.

Un peu de légèreté à l'occasion de carnaval où les enfants ont pu défiler dans les rues du village.

Au mois d'avril, une classe verte a été organisée à Enveitg, dans les Pyrénées Orientales, après deux années dépourvues de sorties et une classe découverte annulée en raison du Covid. Séjour sportif avec au programme randonnée en montagne, séances d'escalade, jeu de piste dans Enveigt et orienté vers les sciences avec la visite du four solaire de Mont Louis et du parc animalier des Angles. Les notions abordées en géographie en classe ont pris tout leur sens avec la lecture de paysages.

En fin d’année scolaire, les élèves ont passé une journée au parc « Grimpe et Cimes » de Salles Curan où ils ont pu pratiquer l’accrobranche et le mini-golf.

Cette année a permis de renouer progressivement avec des sorties pédagogiques que les conditions sanitaires avaient mises à mal.

Les élèves bénéficient toujours d’une intervention en occitan à raison d’une demi-heure par classe chaque semaine.

Les enseignantes remercient l’APE et la municipalité pour leur investissement dans la vie de l’école et leur soutien financier qui permettent l’aboutissement de nombreux projets et le bon fonctionnement de l’école.

*** Qu’est-ce qu’une ATE ? Qu’est-ce que « L’ATE la classe naturelle des petits cailloux » ?**

Une ATE est une aire terrestre éducative.

Une aire éducative est un petit territoire naturel géré de manière participative par les élèves. Ce projet écocitoyen, en lien direct avec les acteurs du territoire, s’inscrit dans la dynamique de l’enseignement scolaire et sur la durée. Les enjeux sont de connecter les enfants avec la nature, leur faire connaître et comprendre les enjeux de sa préservation, les intégrer à un dispositif qui les initie aux principes de la démocratie et développe la culture de l’engagement. A travers ce projet, sont développées les compétences et les notions du programme scolaire. Il est pluridisciplinaire.

Un référent, d’une structure d’éducation à l’environnement, accompagne les enseignants et les élèves lors de son lancement. C’est Laurent Diat, animateur nature du CPIE du Rouergue (Centre Permanent d’Initiatives pour l’Environnement), qui a accompagné l’école des pierres brunes et qui a été d’une aide précieuse pour la mise en place et le suivi du projet.

Celui-ci est structuré autour de 3 piliers : connaître, vivre et transmettre.

Connaître en acquérant les connaissances scientifiques, par l’observation sur place du patrimoine naturel du territoire. Vivre : découvrir de manière active et participative son territoire. Transmettre les savoirs et la gestion d’un patrimoine commun préservé.

Au terme de cette première année, les élèves ont choisi le lieu, il s’agit de la parcelle située au-dessus des SAPA, et ont transformé cette « simple prairie » en un espace aménagé. Ils lui ont donné un nom « La classe naturelle des petits cailloux ». Ils ont réalisé :

- des barrières à partir de palettes qui définissent un cheminement permettant de faire le tour de l’ATE,
- des panneaux d’information sur trois habitats de cet écosystème : la haie, les orties, le ruisseau,
- des refuges pour les animaux qui peuplent cet espace : refuge à chauves-souris, à forficules, hôtel à insectes…
- un potager qui a été généreux en fruits et légumes, à la hauteur des dons (plants, semis, fleurs) et de l’investissement des enfants mais aussi des familles qui sont allées l’arroser durant l’été. La cueillette en septembre a été amenée à Yannick Hernandez du Chaudron afin de concocter de bons petits plats pour la cantine.

L’école s’est vue récompensée de la double labellisation « Aire terrestre éducative » par l’OFB et E3D (école en démarche globale de développement durable), du ministère de l’Éducation Nationale et de la Jeunesse.

Ce projet se poursuit et rentre dans la démarche de faire école dehors. Il est le support de nombreux apprentissages depuis les sciences, en passant par les mathématiques, l’EPS, la géographie, la littérature, l’éducation musicale, les arts plastiques…

Rose Bonnafé & Magali Fabre Pougnet

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

LES AMIS DE PEYREBRUNE

Après deux longues années d'absence marquées par le Covid et ses restrictions, le traditionnel pèlerinage à Peyrebrune a pu se dérouler le 28 août.

Cette journée, fort bien orchestrée par tous les bénévoles de l'association, fut un grand succès. Qu'ils en soient tous remerciés.

La messe fut suivie par plus de 150 personnes puis un savoureux repas régala 400 convives.

Un spectacle équestre, de grande qualité, dirigé par Arnaud ASTRUC puis une prestation de la compagnie FIREMAN animèrent l'après-midi et émerveillèrent le public.

Cet été, la tour de Peyrebrune et la maison du Patrimoine ont accueilli plusieurs expositions, à savoir celles de Éric Estève, de Chrystel Alquier, de Angeline Cottinie et de Paul Roelants.

Merci à toutes les personnes qui s'investissent pour faire vivre notre Histoire et merci à la mairie pour son soutien.

Bonne et heureuse année 2023 à tous et toutes !

ESPOIR SPORTIF ALRANCE – LA CAPELLE

Cette année l'espoir sportif ALRANCE-LA CAPELLE a soufflé sa 40 èmes bougie. La journée des 40 ans du club a eu lieu le samedi 2 juillet 2022. À cette occasion, l'ensemble des licenciés ayant joués et jouant encore se sont réunis l'après-midi au stade pour un tournoi où les plus jeunes ont défié les plus expérimentés. Malgré la chaleur du jour, les joueurs se sont livrés à une belle bataille amicale ! Cette journée s'est clôturée par un repas aligot/saucisse, à la salle des fêtes, accompagnée d'une vidéo pour se remémorer les bons moments du club.

Durant la saison 2021-2022, le club a disputé 24 matchs. En championnat, le club a terminé 9ème avec trois victoires et deux nuls.
Pour les deux coupes, les parcours ont été compliqués avec une élimination au premier tour contre Haut Lévézou en Coupe d'Aveyron et contre Aubrac 98 en Coupe Techniciens des Sports. Malgré une saison compliquée en championnat et en coupes, nous avons su en retenir le positif, notamment l'ambiance qui reste au beau fixe.

Par ailleurs, le bureau a été renouvelé. Nous remercions Thibault DRULHE, Quentin DRUILHE, Pierre CANAC et Jérémy DURAND pour leur implication dans le bureau durant toutes ces années.
Voici la nouvelle composition :

Président : Dorian TAURINES
Vice-président : Guilhem CHAZOTTES
Trésorier : Benjamin BOULOUIS
Vice-trésorier : Emilien BOULOUIS
Secrétaire : Raphaël BOUZAT
Vice-secrétaire : Benoît ALIBERT
Membre actif : Primaël GAUBERT

En cette saison 2022-2023, le club compte 20 licenciés. L'esprit amical entre les joueurs est conservé malgré les difficultés de l'équipe à être victorieuse en championnat.

Ce 26 novembre, le club s'est réuni pour proposer une soirée festive. Un repas gratin dauphinois/saucisse a été servis par le Chaudron. La soirée dansante a permis de faire la fête jusqu'à tard dans la nuit. Une centaine de convives étaient présents.
De plus, nos joueurs sont vêtus cette année de nouveaux maillots de match, financièrement aidé par nos sponsors. Nous remercions le garage Caillol, PhiléMarc montage ainsi que la caisse locale du Crédit Agricole.

Souhaitons que 2023 soit une année de victoire et de convivialité pour le club. Au nom de tous les licenciés, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

COMITÉ DES FÊTES ALRANCE – LA CAPELLE-FARCEL

Les fêtes d'Alrance et de La Capelle-Farcel ont permis à tous de se retrouver et de se divertir dans une ambiance gaie et chaleureuse. À Alrance, la fête a débuté le vendredi 22 avril avec le traditionnel concours de belote. Le lendemain, après un concours de pétanque quelque peu chamboulé par la météo, l'apéro-grillade animé par Duo à deux et No Réso puis la soirée avec Jenix System ont rassemblé un vif succès. Le dimanche 24 avril, les festivités ont continué avec le déjeuner aux tripous assuré par les membres de l'APE. La matinée s'est finie par la cérémonie aux monument aux morts. L'après-midi, Loktan le magicien et les jeux en bois ont enchanté petits et grands. La fête s'est terminée par le thé dansant et le repas animé par Benjamin Malric.
Un retour réussi pour la fête à Alrance !

Avec la même dynamique, la fête à La Capelle-Farcel s'est déroulée les 2, 3 et 4 septembre 2022. Concours de belote le vendredi, apéro-grillade avec Les Fines Gueules puis soirée avec Média Laser le samedi ont permis à tous de se retrouver dans une ambiance conviviale. Le dimanche, le déjeuner aux tripous organisé par le Téléthon, le concours de pétanque, le théâtre avec Bruits de couloir et le repas au son de Guillaume Fabre ont rassemblé bon nombre de convives.

L'ensemble du comité des fêtes et les jeunes conscrits remercient vivement les habitants pour leur participation et souhaite de très belles fêtes de fin d'année à tous les Alrançais !

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Le bureau reste le même et l'équipe continue à prendre du plaisir à organiser des manifestations qui permettent d'aider les enfants à grandir dans notre école rurale.

Le début d'année chaotique avec la Covid-19 a obligé à repousser la soupe au fromage suivie d'une belote au mois de mars et a permis ainsi de partager un bon moment.
Ensuite, les enfants ont revêtu leur plus beau tablier de cuisine pour réaliser des livres de recettes qui ont été vendus à l'occasion de la fête des mères.
Le village a pu renouer avec sa fête traditionnelle le dernier week-end d'avril et à cette occasion, un déjeuner aux tripoux a été servi par les parents dans la bonne humeur et la convivialité.
En juin, pour clôturer la fin de l'année scolaire, une soirée paëlla a ravi petits et grands.
Enfin, le traditionnel quine, au mois de novembre a remporté un franc succès. La salle était comble et la bonne ambiance était au rendez-vous.

Les bénéfices de ces différentes manifestations permettent de financer les nombreux projets de cette école rurale dynamique. Nous tenons à remercier les maîtresses pour leur investissement personnel important.
Un grand merci également à la municipalité qui nous apporte son soutien et avec qui nous œuvrons pour l'épanouissement de nos enfants.

Belle et heureuse année à tous et longue vie à notre belle école rurale!

Quine du mois de novembre

SOCIÉTÉ DE CHASSE

L'année dernière, je vous avais dit que ce serait ma dernière année en tant que président de la société de chasse. Vu le soutien de chasseurs et de nombreux propriétaires, je continue donc l'aventure.
Cette année, cela fait 50 ans que la société a été créé. Pour cette occasion, nous avons décidé d'inviter les propriétaires par 3 ou 4 à venir manger les foies de sangliers. Nous avons eu la chance car presque chaque semaine, nos chasseurs ont tués 1,2 voire 3 sangliers. Chaque mercredi, nous nous sommes donc retrouvés à la cabane pour déguster un bon repas. Étant donné que presque tous les propriétaires ont été invité, nous avons décidé d'inviter, s'ils sont intéressés, les non-chasseurs à venir nous rejoindre lors de nos soirées. Faites-le nous savoir, nous serons heureux de vous accueillir.
Si notre société peut fêter ses 50 ans, c'est grâce à tous les présidents qui m'ont précédé. Je tiens vivement à les remercier. Si j'ajoute les 22 ans à la présidence du fondateur de la société (Marcel Lacaze) à mes 18 ans à ce poste, cela fait 40 ans de présidence. Cela montre finalement que nos chasseurs sont « gouvernables » malgré ce que nous pouvons souvent entendre dire contre nous. Pour être un bon président, il faut être à l'écoute, patient mais aussi ferme (conseils de Marcel) et j'ajouterai convivial.
Même si Gérard (Durand) et Jeannot (Brossy) ne sont plus parmi nous, je tiens quand même à les remercier (de la haut, ils doivent surveiller ceux que nous faisons). Je remercie également Ghislain (Flochlay) qui avait de bonnes idées mais n'était pas forcement compris par tout le monde. Je remercie également Michel (Gaubert) qui serait sûrement encore président si son travail ne l'avait pas appelé ailleurs.
Pour finir avec les remerciements, je voudrais dire merci à mon épouse et à mes 2 filles notamment Clara qui depuis sa naissance, ne m'a connu que comme président. Combien de messages, elle a envoyé avant que je ne comprenne comment il fallait faire. Mon épouse m'aide au niveau administratif et pour tout ce qui est internet. Quand j'y pense, elles ont de la patience, combien de repas interrompu par le téléphone alors que nous sommes en famille, de coup de téléphone pendant nos vacances, combien de soirée perturbée.
Mais malgré tout, l'aventure est belle et je pense que cela me manquerait si ça s'arrêtait du jour au lendemain.
Si je continue cette aventure, c'est que depuis septembre, nous sommes 2 à la présidence. Ce dernier gère le terrain et moi l'administratif. Une cohabitation qui s'avère marcher très bien. J'espère que cela va continuer un bon moment. Cet homme, vous vous en doutez peut être, c'est Greg (Virenque).
Pour ce qui est du bilan de cette année (ce qui est loin d'être terminé) nous en sommes à 16 sangliers tués, 3 chevreuils et environ 15 lièvres.

Pour finir, Greg, les chasseurs et moi-même vous souhaitons
une bonne et heureuse année 2023

Le président Daniel Latieule

COURIR EN LÉVÉZOU

Après 2 années difficiles Courir en Lévezou c'est remis sur Pieds

1) les randonnées du mercredi

Grace au travail de certains bénévoles plus en plus d'adeptes participent aux randonnée du mercredi après-midi et nous font découvrir la région.

2) Les randonnées mensuelles

Dix randonnées mensuelle ont été organisées avec succès où nous avons toujours plaisir à nous retrouver et à partager.

3) La salle de remise en forme

Incontournable la salle de remise en forme ouvre ses portes du mardi au samedi encadré par un bénévole qui apporte à ces adhérents un soutien musculaire de qualité.

4) IKALANA

Après décision de la préfecture de l'Aveyron le Trail du Lévezou organisé par Courir en Lévezou n'a pu avoir lieu pour cause climatique.

5) Le Cross des jeunes

Comme chaque année Courir en Lévezou apporte son soutien à nos jeunes et a organisé le samedi 11 février la Finale du challenge de cross du Conseil Départemental, où les poussins, les benjamins et minimes ont pu s'exprimer.

6) Le Voyage annuel

Tant apprécié le voyage annuel de Courir a emmené les adhérents au Pays Basque où tous ont peu apprécier ses beaux paysages, un voyage réussi .

7) Le Triathlon

Comme toujours Courir en Lévezou et ses bénévoles ont aidés l'organisation du club de Rodez pour que le Triathlon du Lévezou puisse se dérouler dans les meilleurs conditions.

8) Randonnées Estivales

Comme chaque année Courir en Lévezou a organisé 2 Randonnées Estivales.
Ces randonnées ouvertes à tous et également aux estivants, ont toujours beaucoup de succès et nous remercions tous particulièrement la Mairie d'Alrance pour sa participation.

9) Le concert Estivale

Il a eu lieu à l'église de la Besse le mardi 2 août.

10) Le repas de fin de saison

Bonifiant une saison bien chargé le cochon grillé est un moment important
et convivial de notre association et a eu lieu le 18 juin à la Capelle.

Nous remercions les différents partenaires, commerçants, mairies qui nous aident à nous réaliser.

ASSOCIATION DE VILLEFRANCHE DE PANAT/ALRANCE

Pour cette année 2022, l'association comptait 110 familles adhérentes qui ont pu profiter des diverses activités proposées.

Familles Rurales Alrance Villefranche de Panat, ce sont :

- **LA BOITE A COUTURE**, un atelier libre autour des plaisirs du fil et du tissu tous les lundis de 13h30 à 17h. A partir du mois de janvier 2023 une intervenante (O Bar à CoudrA Rodez) proposera un rendez-vous régulier autour d'un projet thématique pour permettre d' appréhender certaines techniques.
- **LA SECTION DANSE** avec des cours modern jazz et claquettes animés par Margherita Huisman, professeure diplômée. Si les effectifs 2020-2021 avaient été impacté par la crise sanitaire, ce sont à nouveau 70 danseuses qui ont repris le chemin des cours à la rentrée 2022 !
- **L'ACCUEIL DE LOISIRS** Le Zoo des rigolos (4-12 ans) : En 2022, l'accueil de loisirs a ouvert 4 jours sur chaque période de petites vacances et 5 semaines en juillet et août. 100 enfants ont fréquenté la structure en 2022 de façon plus ou moins régulière avec un pic significatif en juillet et août dû notamment à la fermeture d'accueils de loisirs sur les territoires voisons (Salmiech, Salles-Curan, Saint Rome de Tarn). Un beau succès donc pour un service indispensable pour les familles de nos communes. L'accueil de loisirs c'est aussi une équipe d'animateurs recrutés localement sur 9 semaines d'ouverture à l'année. Nous sommes toujours en recherche de diplômés BAFA ou stagiaires en cours de formation pour compléter ou renouveler nos équipes. Des dispositifs de financement existent et une session de formation initiale est prévue la première semaine des vacances de février à Naucelle, elle est ouverte à tous dès 16 ans. N'hésitez pas à vous rapprocher de l'Espace Panatois, pour tous renseignements.
- **LE VOLET CULTURE ET LIEN SOCIAL :** nouvelle corde à notre arc depuis deux ans maintenant, ce volet s'inscrit dans la continuité de l'action menée depuis 10 ans par l'association PACAP. Une programmation éclectique pour tous les publics tout au long de l'année. Des concerts, des spectacles des ateliers … la reprise a été lente mais c'est la fête du jeu au mois d'avril qui a marqué le retour à la normale. Avec près de 120 participants, ce fût un très bel après-midi pour petits et grands enfants ! A noter aussi l'accueil de la Cie Papillons avec le spectacle La vie va au mois d'octobre à la salle des fêtes d'Alrance.
- **ET NOUVEAUTE EN 2023, LA SECTION BADMINTON :** une section loisirs ouverte aux adultes et aux ados. Tous les mardis de 20h15 à 22h15, les matchs en solo ou en duo se succèdent sur les terrains de la salle omnisport dans une ambiance conviviale et sportive ! Une formule vacances permet aux personnes de passage de se joindre au groupe moyennant une participation de 5€.

- *Les membres de l'Association remercient les municipalités d'Alrance et de Villefranche de Panat pour leur soutien et vous souhaitent le meilleur pour l'année 2023.*

Périodes d'ouverture du Zoo des rigolos

Du 28 février au 4 mars Du 2 au 6 mai

Du 11 juillet au 12 août

Les rendez-vous de la section Danse ô lac :

Rencontres chorégraphiques départementales le **dimanche 2 avril** à La Maison du peuple à Millau. Le groupe Collège représentera la section cette année.

Gala de danse : **samedi 24 juin à 21 h** à la salle polyvalente de Villefranche de Panat.

Et aussi :

« Les Escapades de

La Maison du Peuple »

Tant qu'il y aura des brebis

SAMEDI 18 MARS A 20H30 A LA

SALLE DES FETES D'ALRANCE

« *Un récit teinté d'ironie et d'humour.* » *La Dépêche du Midi*

1H15

Tarifs de 5€ à 12€

Tout public dès 10 ans

Jauge limitée à 150 pers

Fantaisie documentaire, *Tant qu'il y aura des brebis*
donne à entendre la parole d'une communauté d'artisans, celle des tondeurs et tondeuses de moutons. Communauté soudée et accueillante, petite et importante, porteuse de récits et d'un modèle de vie paysanne, vivante alternative au système agricole dominant. Sur scène, les deux comédiens racontent la tonte puis la montrent. Ils refont les gestes, les détournent, les tordent, y reviennent. Ils dansent la tonte, ce ballet à la fois appliqué, calme, animal, parfois douloureux, joueur. La lumière et ses évocations paysagères, la musique – dont la chanson *Déshabillez-moi* revisitée par un mouton en mal de tondeur – contribuent à cette rêverie théâtrale inspirée de gestes techniques et de tentatives de dire, à travers un métier, une place dans le monde.

Atelier danse/théâtre : Donner corps aux savoir-faire

Dimanche 19 mars 2023 à la salle des fêtes d'Alrance

En échos à ce projet, la Direction de la culture, des arts et des musées du Département de l'Aveyron proposera un stage autour de l'expression corporelle et des gestes liés aux savoir-faire le dimanche 19 mars 2023 à la salle des fêtes d'Alrance.

Le projet de la compagnie :

Tant qu'il y aura des brebis, est un spectacle sur la tonte des moutons. Pour créer ce spectacle, nous sommes allés à la rencontre de 18 tondeurs et tondeuses, qui nous ont raconté leurs pratiques à travers de longs entretiens. Puis nous avons trié, tissé ces paroles, pour en faire un texte, et nous les avons mises en jeu.

En parallèle, Arthur Amard, l'acteur à l'origine du projet, a appris à tondre. À partir des gestes qu'il nous a transmis, nous avons réalisé des scènes de théâtre et de danse.

L'atelier que nous allons proposer repose sur le même postulat : **collecter des paroles et des gestes, pour raconter des savoir-faire.**

Il s'adresse à toute personne qui aurait un savoir-faire à partager : il peut, bien sûr, s'agir d'un métier, mais pas seulement. (Certains tondeurs se disent d'abord éleveurs, d'autres encore sont saisonniers... Pour autant, ils savent tondre.)**Le temps d'une journée, les participants sont invités à mettre leurs savoir-faire en récits et en gestes. Pour les transmettre, en passant par le théâtre.**

L'Assemblée Générale de l'association se tiendra le samedi 25 mars 2023 à 14h30 à la salle des fêtes d'Alrance.

Elle permettra de dresser un bilan complet des projets menés en 2022 et de présenter les actions à venir en 2023 et notamment la finalisation du projet de labellisation de l'Espace Panatois en Espace de Vie Sociale, un point fort de cette année 2023 et l'opportunité de développer et de soutenir des projets d'animation de la vie sociale sur nos communes.

SOCIÉTÉ DE PÊCHE AAPPMA DU LÉVÉZOU

L'association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique du Lévézou qui regroupe 7 communes, réalise un lâcher de 4000 truites par an en plusieurs fois au cours des mois de mars, avril et mai dans les lacs du Lévézou et notamment les lacs de la Gourde, de Saint-Amans, l'étang de Girman à Arvieu et sans oublier l'étang de Curan pour les jeunes de moins de 12 ans.

Depuis le 1er janvier 2019 la Fédération Départementale a modifié la réglementation et les lâchers ne se font plus dans les ruisseaux.

Un concours de pêche a lieu dans le mois de juin à l'étang de Curan pour tous les jeunes du Lévézou et doivent être accompagnés d'un adulte.

En 2022, nous avons vendu 1025 cartes de pêche.

Bureau de l'AAPPMA du Lévézou

Président : Guy VIDAL
Trésorier : Christian COULON
Secrétaire : Valentin GUITARD

COMITÉ DE JUMELAGE

Nous sommes à la douzième année du Jumelage qui devrait si tout va bien (covid ou autres) accueillir en juillet nos amis de Percile.
Les contacts sont pris avec leur municipalité afin de concrétiser le voyage.
Nous commençons à penser aux excursions, logements, repas ainsi qu'aux trajets (frais de carburant etc…)
Depuis la création du Comité de Jumelage, nous sommes les mêmes personnes à organiser les voyages ou les réceptions de nos amis. Nous souhaitons, afin de pérenniser notre association, que d'autres personnes nous rejoignent. Nous lançons un appel aux jeunes car les membres permanents commencent à prendre de l'âge !!!

Bonne année à tous

Le Président

CCAS

Repas de Noël des ainé(e)s à Alrance !

En 2020 et 2021 vu la crise du Covid, le traditionnel repas de Noël des ainé(e)s organisé par le CCAS était remplacé par des « paniers gourmands », cinquante-sept colis avaient été confectionnés et amenés au domicile.

Cette année, les membres du CCAS ont décidé de renouer avec la tradition du repas de Noël qui permet aux ainés de se retrouver, d'échanger. Ce sont une quarantaine de personnes qui se sont retrouvées à la Salle des Fêtes le Samedi 17 Décembre 2022 pour le repas de midi.

Dans son intervention, le maire Bernard Cluzel a souligné l'importance de ce repas, moment de convivialité, de partage, d'échange... Il a remercié les bénévoles du CCAS pour l'organisation de cette journée, mise en place des tables, décoration, service... L'ancien maire Jean-Pierre Drulhe a rappelé l'engagement de la secrétaire de mairie Carine Cornus-Vaysse décédée en Avril 2020. Elle était très impliquée dans l'organisation de cet évènement et son décès a beaucoup affecté les habitant(e)s d'Alrance.

Le repas confectionné par le nouveau gérant du Chaudron Yannick Hernandez a été bien apprécié. Les trente personnes qui n'ont pu être présentes n'ont pas été oubliées, elles ont reçu un colis « gourmand » à leur domicile.

L'après-midi s'est terminée par des projections de vidéos et audios issues de l'opération « Al Canton ». Au cours de cette opération, des reportages avaient été réalisés pour collecter les derniers locuteurs « naturels » d'occitan en 1997 dans l'ex-canton de Salles-Curan et dans lesquels plusieurs Alrançais(e)s intervenaient.

Avant de se quitter, les participant(e)s se sont souhaité(e)s « Bon Nadal e a l'an que ven » !

ASSOCIATION ADMR D'ALRANCE-VILLEFRANCHE DE PANAT

L'Assemblée Générale de l'Association ADMR d'Alrance – Villefranche de Panat a eu lieu le Mercredi 22 Juin 2022 à Alrance.

A cette occasion, la Présidente Mme DUPRE Jennifer a présenté le bilan de l'activité de l'année 2021 : les aides à domicile ont réalisé 7 148 heures d'interventions auprès de 4 familles et de 56 personnes âgées et handicapées.

Elles ont parcouru 28 401 kms.

L'association a compté 10 salariées, 9 aides à domicile et une secrétaire soit 5.62 équivalents temps plein. Elles ont bénéficié de 124.30 heures de formation.

Le chiffre d'affaires est de 157 960 euros en 2021. Le compte de résultat est positif et reversé à la Fédération ADMR de l'Aveyron pour mutualisation. Le compte de résultat de la vie associative est positif aussi grâce aux subventions des deux communes concernées que nous remercions vivement.

La moitié des membres du conseil d'administration a été renouvelée et le bureau de l'association reste inchangé :

- Présidente : Mme DUPRE Jennifer
- Vice-Présidente : Mme GUENERET Geneviève
- Trésorière : Mme BELET Marie-Claire
- Trésorière adjointe : Mme FOURCADIER Elise
- Secrétaire : Mme ANDRE Françoise
- Secrétaire adjointe : Mme DERROUCH Corinne

L'association ADMR intervient auprès :

- Des personnes âgées par le biais de l'APA, des caisses de retraite, des mutuelles santé suite à hospitalisation, ou plein tarif quand il ne peut pas y avoir d'aide financière des organismes
- Des familles par le biais de la CAF, MSA, CPAM et mutuelles santé si hospitalisation ou plein tarif
- Des personnes handicapées par le biais de la MDPH

Les aides à domicile peuvent aussi accompagner les personnes aidées pour faire les courses, aller chercher les médicaments… ou le faire à leur place.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le bureau 05 65 47 69 23, laisser un message si absence de la secrétaire ou par mail alrance@fede12.admr.org
Horaires d'ouverture : les lundi, mercredi et jeudi de 13 h 30 à 17 h 30

AFMTÉLÉTHON 2022

Ancien canton de St-Rome-de-Tarn & communes d'Alrance et St-Izaire

C'est en septembre que les manifestations organisées pour le téléthon ont débutées. En effet, l'association des parents d'élèves ne pouvant pas s'occuper du déjeuner aux tripous de la fête à La Capelle-Farcel, c'est une équipe composée de membres du téléthon, de parents d'élèves et du comité des fêtes qui s'est mise au travail. Généreusement, tout le monde a été d'accord pour reverser les bénéfices à l'AFM (Association Française contre les Myopathies) soit 1555,68 € : bon début pour 2022.

Tripous à La Capelle Farcel

Le premier week-end d'octobre c'est toujours la marche autour du lac avec repas à midi qui est programmée. Cette année une nouveauté, l'après-midi est animée par la troupe de théâtre "*Les clampins du Lagast*» avec quelques acteurs connus de tous et notamment des Alrançais. Belle réussite encore car plus de 120 personnes sont venues marcher, 155 ont pris le repas et nombreux sont restés pour regarder les comédiens locaux qui nous ont proposé une série de saynètes humoristiques. Beaucoup de travail pour les organisateurs mais une belle récompense : 2271,59 € de bénéfice.

Petite pause lors de la marche autour du lac

Pour le concours de belote planifié le samedi 19 novembre c'est 24 équipes qui se sont retrouvées pour quelques parties de cartes. C'est peu par rapport à certaines années mais heureusement ce concours est entièrement financé par toutes les associations de la commune et c'est tout de même un bénéfice de 447,41€ qui se dégage de cette soirée.

Le samedi 03 décembre c'est la journée nationale du TELETHON, à Alrance, le programme est le même que les années précédente. A 9h00 du matin départ d'un groupe de cycliste composé cette année d'une trentaine de volontaires (certainement un record) pour acheminer symboliquement les bénéfices des animations aux responsables de l'AFM. Arrivée à Broquiès où un repas composé d'une tête de veau attend tout ce petit monde.
Le soir, à 20h00 la traditionnelle truffade saucisse cuisinée par le restaurant de la commune "Le Chaudron" accueille plus de 200 personnes, cette soirée animée gracieusement par la disco mobile "Pyramidal" est une réussite car 2276,86 € de bénéfice sont réalisés.

Repas truffade du 03 décembre

Au total grâce à vous tous, participants, généreux donateurs, organisateurs, commerçants, municipalité etc... **C'est 6800 €** qui ont été reversés pour 2022 à l'AFM.
Un merci particulier à la mairie d'Alrance pour les prêts de salle, et l'édition des affiches.

Cette année, 2023 fêtera les 20 ans des manifestations organisées sur la commune pour le TELETHON.

Meilleurs vœux à vous tous, prenez bien soins de vous !

INNOVER POUR GUÉRIR

AFMTÉLÉTHON 2022
Ancien canton de St-Rome-de-Tarn
& communes d'Alrance et St-Izaire

2 & 3 DÉCEMBRE 2022

Malgré une période économique difficile dans le contexte actuel, vous avez une nouvelle fois démontré votre solidarité ainsi que votre exceptionnelle générosité. Votre aide permettra à la recherche d'avancer mais aussi à soutenir les malades et leurs familles tout au long de leur quotidien.

Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des généreux donateurs, les commerçants et le Sivom offrant de nombreux lots pour notre SuperQuine ainsi que les personnes ayant participé aux repas et animations organisées.

Un immense merci à tous les bénévoles qui ont donné de leur temps et de leur énergie afin d'organiser au mieux les différents événements.

Merci pour votre soutien inaltérable depuis toutes ces années.

Nous tenons à vous souhaiter de joyeuses et agréables fêtes de fin d'année.

Meilleurs vœux pour 2023.

Réalisé par Vincagraphik

Centre d'incendie et de secours de Villefranche de Panat

L'ensemble du corps de sapeurs-pompiers volontaires de Villefranche de Panat vous adresse ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année.

Le Centre d'Incendie et de Secours de Villefranche de Panat a effectué 209 interventions en 2022 :

- 159 pour secours d'urgence aux personnes,
- 33 pour incendies,
- 8 pour accidents de la voie publique,
- 9 pour sorties diverses,

Une activité en hausse de 33% par rapport à l'année précédente avec 76,1% de Secours d'Urgences Aux Personnes, 15,8% d'incendies, 3,8% d'AVP et 4,3% d'interventions diverses. Pour ce qui concerne notre caserne, les interventions pour incendie ont quasiment triplé avec un pic significatif au mois d'août en raison des conditions climatiques : elles ont concerné principalement des feux de forêts, de talus, de broussailles, de récoltes et des renforts à l'échelle départementale et extra départementale.

Notre effectif est de 26 sapeurs-pompiers, 3 médecins dont 2 en double affectation et 1 infirmière.

Le Centre d'Incendie et de Secours de Villefranche de Panat intervient sur huit communes pour une population de 3500 habitants environ : Alrance, Auriac-Lagast, Ayssènes, Broquiès, Durenque, Le Truel, Lestrade et Thouels et Villefranche de Panat. Nous tenons à remercier celles-ci pour leur soutien.

L'expérience de ces dernières années a démontré la vigilance nécessaire quant aux risques sanitaires et aux aléas du climat. Soyez assurés que l'ensemble de notre corps de sapeurs-pompiers reste mobilisé pour le bien de tous.

Le Mot de l'Amicale

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Villefranche de Panat tient à remercier l'ensemble de la population pour son importante mobilisation à l'occasion de notre quine annuel ainsi que pour l'accueil réservé lors de la présentation des calendriers 2023. Merci à toutes et tous pour votre précieux soutien.

Vous avez entre 17 et 55 ans, vous souhaitez participer au maintien des secours de proximité sur nos communes et vous engager au service des autres, rejoignez-nous !

Un guichet unique dédié aux séniors

Il propose un service d'accueil, d'information et d'orientation

- Un interlocuteur référent qui peut, au besoin, se déplacer à domicile ;
- Une information claire et une orientation vers le service adéquat ;
- Une aide à la constitution de dossiers et aux démarches administratives.

Des permanences ont lieu une fois par mois **sur rendez-vous.**

Pour **Alrance** : le 1er jeudi du mois de 13h30 à 15h.

Les coordonnatrices sont :

Laura Pradeilles **06.75.73.33.57** et Sophie Puech **06.75.73.42.03**

Courrier électronique à l'adresse pointinfoseniors@levezou-pareloup.fr

Transport à la demande

Le principe en trois étapes :

1) Un véhicule vient vous chercher à votre domicile et vous amène en ville.
2) Vous faites vos courses, votre marché, votre visite chez le médecin...
3) Le véhicule vous ramène ensuite chez vous.

Qui peut en bénéficier ? Tous les habitants des communes du territoire.

Comment dois-je procéder ?

La veille de votre déplacement, il suffit de le réserver directement auprès du transporteur : **transport Gondran** à Réquista **tél. : 05 65 46 23 31** ou sur le site internet : https://www.voyages-gondran.fr/transports-alademande

Quel coût ? 2 € à l'usager, soit **4 € aller/retour.**

Jours et horaires Alrance :

Vers **Rodez** : Mardi, Départ 8h30 - Retour 12h15.

Vers **St Affrique** : Mercredi, Départ 8h30 - Retour 12h15.

Vers **Réquista** : Jeudi, Départ - 8h30 Retour 12h.

Vers **Millau** : Vendredi, Départ 8h30 - Retour 12h15.

Vers **St Jean Delnous - Ceignac** : Vendredi, Départ 14h30 - Retour 17h.

Vers **Villefranche de Panat** : 4eme Jeudi du mois, Départ 8h30 - Retour 12h

en partenariat avec
la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

www.lio.laregion.fr

COMMENT JOINDRE …

La Mairie d'Alrance
Tél 05.65.46.56.46
mairie-alrance@orange.fr
ouverture :
Mardi et Jeudi de 8h30 à 12h
et de 14h à 17h30
Samedi de 8h30 à 12h

Le Maire

M. Bernard CLUZEL
Le Jouanesq 12430 Alrance
Tél : 06 32 98 88 46

Les Adjoints
M. Bernard VERDIE Tél : 06 33 38 48 87
M. Jean-Louis BONNEFOUS Tél : 06 45 18 88 58
M. Thibault DRULHE Tél : 07 86 11 98 66

La Communauté de Communes Lévézou-Pareloup
Président : M. Alexis CANITROT
8 route du Claux 12780 Vezins de Lévézou
Tél : 05 65 58 19 84

Conseil Départemental de l'Aveyron
BP 724 - 12007 Rodez
Tél : 05 65 75 80 00

Préfecture de l'Aveyron
Place du Général de Gaulle 12007 Rodez
Tél : 05 65 75 71 71

Sous-Préfecture de l'Aveyron
BP 354 - 12103 Millau
Tél : 05 65 61 17 00

Trésorerie d'Espalion
Service de Gestion Comptable
4 avenue d'Estaing 12500 Espalion
Tél : 05 65 44 23 23

L'agence postale d'Alrance
Ouverture : mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 09h30 à 12h
samedi de 10h à 12h
Tél : 05.65.46.55.00

DECHETTERIE DE SALLES CURAN

PERIODE HIVER : 01/10 AU 30/04

Mardi : 09h / 12h
Jeudi : 09h / 12h et 14h / 17h30
Samedi : 09h / 12h

PERIODE ETE : 01/05 AU 30/09
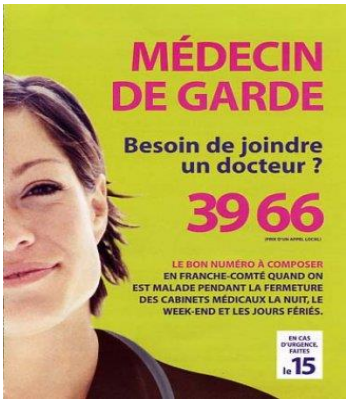
Mardi : 09h / 12h
Jeudi : 09h / 12h et 14h / 17h30
Samedi : 09h / 12h et 14h / 17h30